CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E46592** **VALABLE JUSQU'AU** **01/07/2027**

ÉDITÉ LE 27/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1997

Raison sociale : SARL MOUTEL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/05/2024

Capital : 300 000

ZAC DU BIGNON
ZA
44110 ERBRAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 410 599 963

Siret : 410 599 963 00023

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 5417218

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA C64071F1351000 /002 75808/4

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA C64071F1351000 /002 75808/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 02 40 28 38 12 **Fax :**

Portable : 0682876417

Responsabilité légale :
MOUTEL PATRICE GÉRANT

Site Internet : http://www.constructions.moutel.free.fr

E-mail : contact@moutelconstructions.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 049 957 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	8	14/05/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/05/2026 10:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.